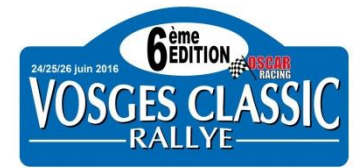




# INFORMATIONS IMPORTANTES



## BRIEFING

[Document à télécharger & à imprimer](#)

Les 24-25-26 juin vous allez participer à la 6<sup>ème</sup> édition du VOSGES CLASSIC RALLYE, toute l'équipe d'OSCAR RACING vous remercie pour votre confiance.

Beaucoup d'entre vous connaissent déjà notre manifestation, nous sommes toujours en vœux d'y apporter de nouvelles améliorations. Néanmoins notre bonne volonté est tributaire de certains impératifs, du quotidien des habitants, des commerçants, et des arrêtés de circulation. C'est pourquoi nous vous demandons de bien respecter les consignes indiquées dans ce document. Dans le cas contraire nous déclinons toute responsabilité qui pourrait ternir notre organisation.

### La Sécurité :

Le VOSGES CLASSIC RALLYE se déroule sur des routes **ouvertes** à la circulation, il est impératif de **RESPECTER** le code de la route mais aussi les règles imposées par l'organisation.

Le VOSGES CLASSIC RALLYE vous fera découvrir de très belles routes du département des Vosges, quelques fois très étroites.

En cette période de l'année elles sont empruntées par de nombreux cyclistes ou motards. Donc redoubler **de vigilance**.

Chaque participants **doit avoir à l'esprit** qu'il est de plus en plus difficile d'organiser ce genre de manifestation.

Les autorisations Préfectorales, Communales et même de l'Office Nationale des Forêts sont de plus en plus **contraignantes** et souvent difficiles à obtenir. Dans chaque étape des contrôles **inopinés** de « **COMPORTEMENT** » seront effectués aux endroits « **dangereux** » soit par l'organisation, la Police Municipale ou Communale ou quelques fois par des agents de l'O.N.F.

Si des **Participants se permettaient** de ne pas **RESPECTER** notre règlement, nous serions dans l'obligation **d'exclure immédiatement** les équipages contrevenants.

**Lors des éditions précédentes, OSCAR RACING vous a parfois permis de bénéficier de l'indulgence de la Police ou de la Gendarmerie constatant le non respect du Code de la Route, en particulier sur des excès de vitesse. Ne pas en abuser, car vous restez entièrement responsables de votre comportement et nous ne pouvons pas bien sur vous garantir l'impunité.**

## LE VENDREDI 24 JUIN

### UN CONSEIL : COMMENT FAIRE

1. **Décharger** votre voiture, voir endroit prévu de stationnement en page suivante pour emplacement des remorques  
(Attention il est interdit décharger votre voiture au centre ville, sous peine de P.V)
2. Faites votre **étalonnage** suivant le lieu choisi ( voir page ci-joint)
3. Faites le plein d'essence
4. **Rendez-vous au Restaurant – Pub LE BUREAU 7** quai Jeanne d'Arc pour les Vérifications Administratives qui se dérouleront sur ce site uniquement le **Vendredi de 9 h 00 à 18 h 00**

Il vous sera remis votre dossier dans lequel vous trouverez :

- Vos bracelets pour accès aux repas
  - Tickets de buvette
  - 2 Plaques Rallyes
  - Autres .....
5. En suivant le tracé de couleur vert (voir page 3) , rendez-vous aux Contrôles Techniques  
Bien évidemment nous contrôlerons les éléments de sécurité de votre véhicule
- Mise en place par notre équipe des panneaux de portières et N° de pare-brise
  - Les mises en place des plaques se fera par vous-mêmes
  - Contre caution de **100 €** la pose du transpondeur Blunik
- 6 . Après ces vérifications, **votre voiture sera mise en parc**, (arrêté Municipal)

### HEURES DES DEPARTS DU PROLOGUE

Voiture ORGANISATION = 13 h

Voitures OUVREURS = 13 h 15 depuis pré grille

1<sup>ère</sup> VOITURE = 13 h 45 dans l'ordre de présentation dans parc

Après 16 h 00, il n'y aura plus de départ donné pour le PROLOGUE



Pour les **retardataires**  
Les vérifications auront lieu  
uniquement le samedi matin de  
7 h 00 à 7 h 30 sous le chapiteau Vérifs  
Techniques

**ATTENTION IL VOUS SERA IMPOSSIBLE RESSORTIR DU PARC AVANT LE DEPART DU PROLOGUE**

**VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES  
VERIFICATIONS TECHNIQUES  
ENTREE PARC**

Pour se rendre dans le Parc de départ(s) et aux vérifications TECHNIQUES  
une seule possibilité = par l'impasse **Henry BARDY**  
Suivre balisage (remorques et autres voitures **non autorisées à stationner**)



**ACCES AU PARC INTERDIT** ——— (red line)  
**ENTREE PARC OBLIGATOIRE** ——— (green line)

**ATTENTION tous véhicules  
Stationnés ou empêchant les accès  
seront verbalisés par la Police Municipale**

# REMORQUES



## ATTENTION :

Le stationnement des remorques est interdit dans le centre ville de Saint-Dié-Des-Vosges et surtout à proximité du Parc de Départ et d'Arrivée. (Place Jules Ferry)  
La Police Nationale & Municipale feront **évacuer** les remorques et **pénaliser** le propriétaire.

Nous mettons à votre disposition un emplacement (non gardé) situé derrière le terrain de Rugby (Piste auto école camion)

Pour y accéder : **N 48° 17.111' E 06° 58.195'**

**STATIONNEMENT INTERDIT A PROXIMITE DU PARC DEPARTS & ARRIVEES A TOUT VEHICULE NE DISPOSANT PAS DES STICKAGES OFFICIELS**

**Le Règlement** : Ou le trouver ???

Sur notre site internet [www.oscar-racing.fr](http://www.oscar-racing.fr)  
Rubrique « Vosges Classic » puis ' Documents '

## ETALONNAGE / METRAGE

Réalisé avec un Porsche Cayenne  
Équipé d'un Trip BLUNIK

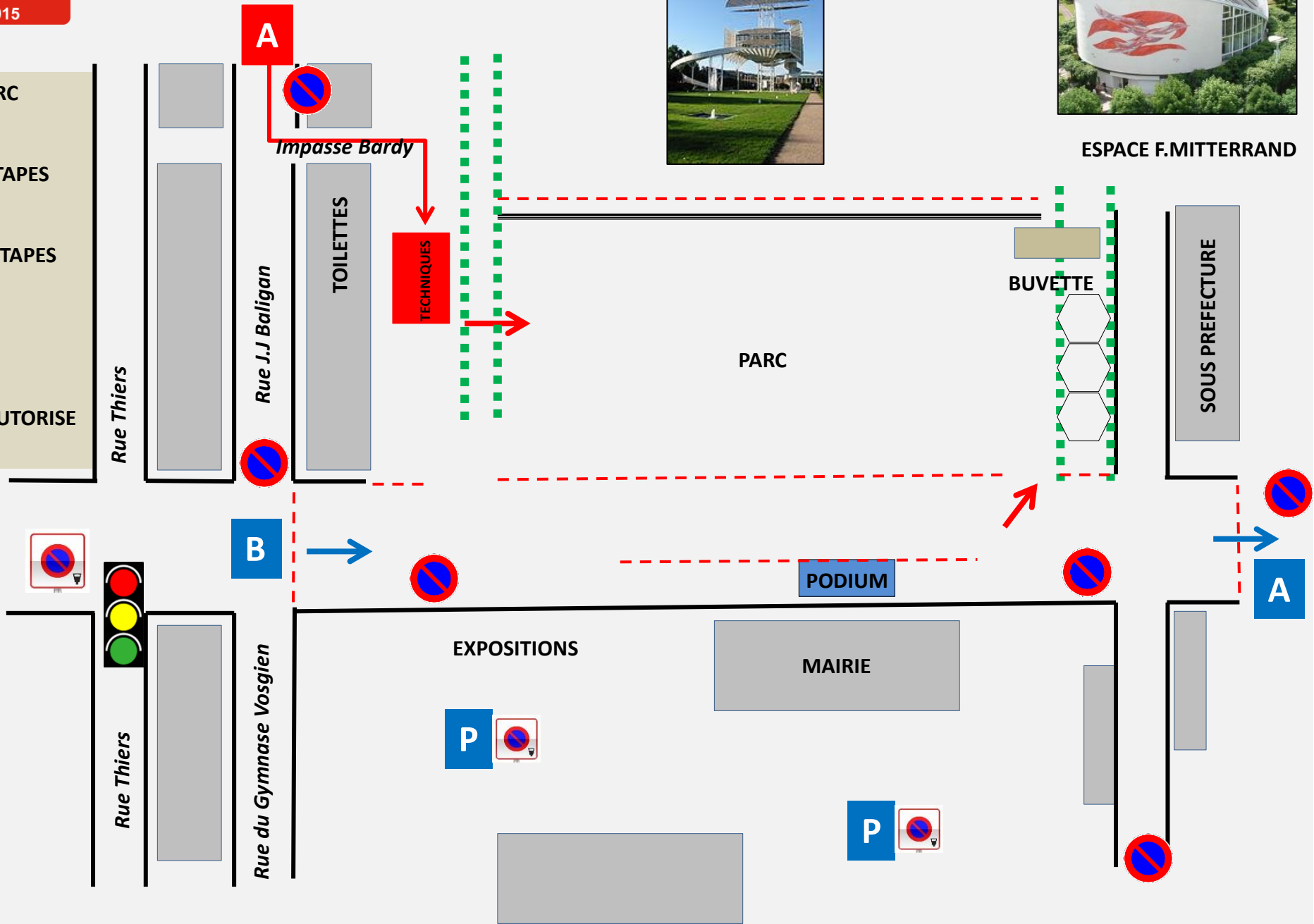
Sonde sur roue avant droite / 2 plots

## Le Road Book :

Voir modèle sur notre site [www.oscar-racing.fr](http://www.oscar-racing.fr) rubrique « Vosges Classic » puis 'documents'

- Il se lit du haut vers le bas
- Distances « Partiel » & « Total » indiquées au mètre  
Exemple : 1,483 = 1 kilomètre 483 mètres
- Il n'y a pas de cases décalées ou inversées
- Il n'y a pas de cartographie
- Il n'y a pas de fléché allemand ou arrêtes de poissons
- Les temps impartis sont très larges et permettent de vous arrêter aux contrôles de ravitaillement
- Les **C.P** peuvent être effectués par balise ou visuel
- Un maximum d'indications de sécurité y sont mentionnées (respectez-les)

- A** ENTREE PARC
- A** DEPARTS ETAPES
- B** ARRIVEES ETAPES
- - - BARRIERES
- P** PARKING AUTORISE





## 2 Zones

**Zone N° 1** Dans la rue Dieudonné DUBOIS vers GEOPARC, située très proche de la ville, mais très courte.

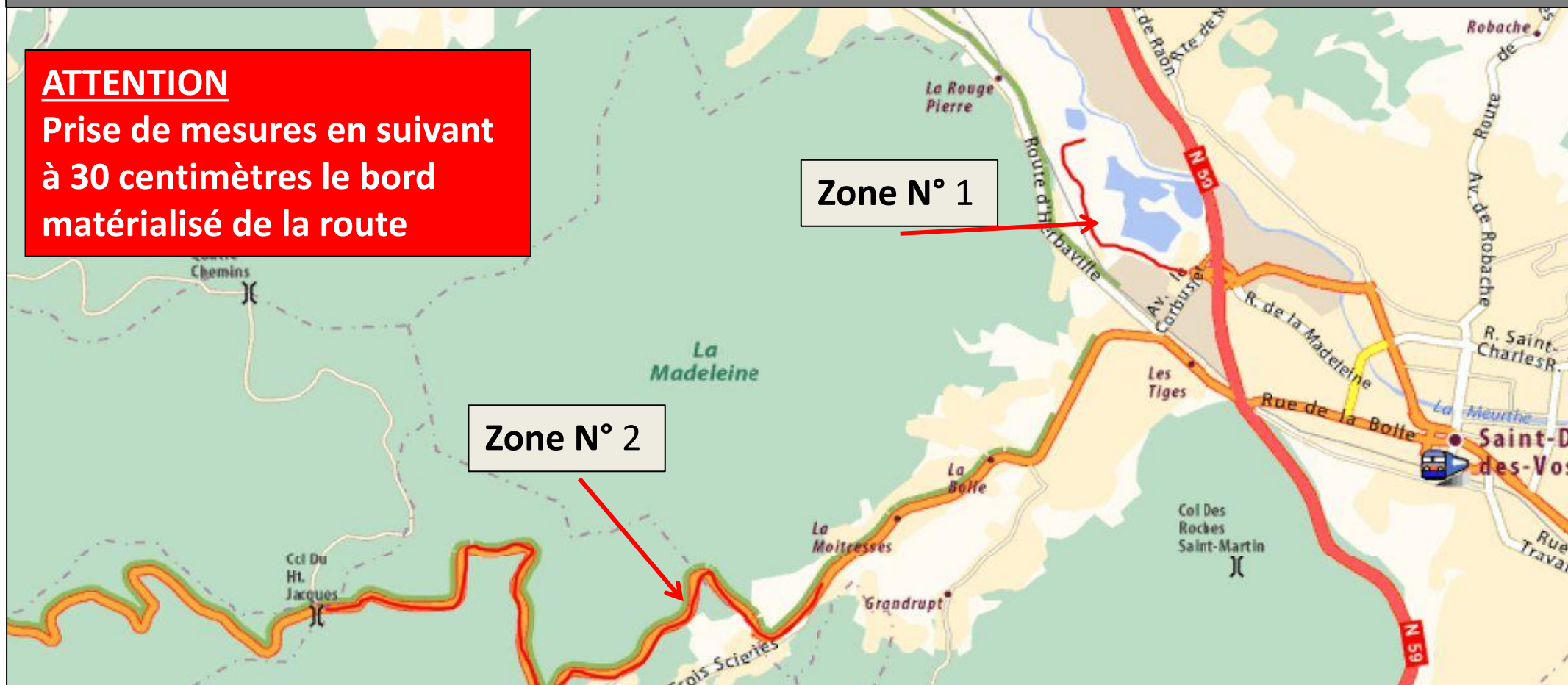
GPS : N 48° 17.553' E 6° 55.703

**Zone N° 2** situées sur la D 420 sortie Saint Dié panneau sortie Les Moitresses vers Epinal et Col du Haut Jacques

GPS : N 48° 16.512 E 6° 54.016

### ATTENTION

Prise de mesures en suivant  
à 30 centimètres le bord  
matérialisé de la route



Départ aller



Distance panneau / Distance poteau clôture point vert = 1,181 km

Zone N° 1 Dans la rue Dieudonné DUBOIS vers GEOPARC  
GPS : N 48° 17.553' E 6° 55.703

Arrivée aller



Départ retour



Distance poteau (point vert) / Distance plot jaune = 1,192 km

Arrivée retour



Départ aller



Arrivée aller



Distance panneau Sortie / Distance panneau Col du Haut Jacques = 4,634 km

Zone N° 2 Située sur la D 420 sortie Saint Dié Les Moitresses vers Epinal  
et Col du Haut Jacques GPS : N 48° 16.512 E 6° 54.016

Départ retour



Arrivée retour



Dans descente distance panneau / Distance panneau 3 Scieries = 3,954 km



## ZONES DE REGULARITE

### 2 Types de Départ

#### Soit avec commissaires

Il sera donné toutes les minutes par les commissaires suivant la présentation des voitures sur la ligne de départ. Horloge BLUNIK



#### Soit en autostart

Aucun commissaire présent,

La ligne de départ sera matérialisée sur le road book (panneau indicateur, repère, .....)

Exemple : Vous vous présentez devant le panneau Départ Z.R à 15 h 05' 18" votre départ sera à 15 h 06' 00 .

Bien évidemment cette heure sera **celle de l'organisation** que vous aurez auparavant **programmée** dans votre montre ou horloge.



Attention, pour des raisons de sécurité et de gêne il sera **INTERDIT** de stationner à moins de **100 m** de la ligne de départ de la Z.R.

Si l'infraction est relevée par les commissaires, vous pourrez être pénalisé de **50 points**.

Le chronométrage au 1/10<sup>ème</sup> de seconde ainsi que les classements seront assurés par la société **BLUNIK**

Les transpondeurs installés dans les véhicules ne nécessiteront aucun branchement

Un délai de publication de **30** minutes après le passage de la dernière voiture vous permettra de consulter votre classement sur le site

[www.blunik.com](http://www.blunik.com)

Pour le transpondeur, une caution de **100 €** sera demandée lors des vérifications administratives, elle sera restituée à la fin de l'épreuve lors de la récupération de celui-ci.

## ROAD-BOOK (distribué en début d'étape & récupéré en fin d'étape)

La Fiche de Contrôle se trouve désormais au dos du Road-Book, ne pas la détacher.

### **Pourquoi,**

Tout simplement, lors des éditions de 2014 & 2015 des personnes ne participant pas au Rallye se sont permises de se procurer nos Road-Books et faire du copier coller pour organiser des épreuves sauvages.

Ce petit jeu à été découvert par certains élus de communes traversées

Les Contrôles de Passages (C.P) seront enregistrés par balise

A la demandes de certaines Communes et Préfectures nous avons été dans l'obligation de rajouter une fiche de relevée d'INFRACTIONS

En plus des services de Gendarmerie, Polices Nationale et Municipale, des commissaires mis en place par OSCAR RACING seront chargés de vérifier la vitesse des participants principalement dans les villages.

En cas de **non respect des vitesses demandées** sur le Road Book, nous serons très sévère pour le respect de cette règle, la sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la manifestation.

La pérennité du VOSGES CLASSIC RALLYE en dépend.